

Le 28 avril 2017

Contacts Presse

Philippe Bigot

Conseil départemental de l'Orne

Tél. 02 33 81 60 00

Poste 11 26

06 07 34 14 42

bigot.philippe@orne.fr

Commission permanente

Optimisation des politiques d'insertion, aides à l'agriculture et aux entreprises

La Commission permanente du Conseil départemental s'est réunie ce vendredi 28 avril, sous la conduite de Christophe de Balorre, président du Conseil départemental. D'importants dossiers ont été examinés, concernant notamment les politiques départementales d'insertion, les aides à l'agriculture et le soutien aux entreprises en développement.

Politiques d'insertion : convention d'accompagnement avec l'État

Développer l'insertion des bénéficiaires du RSA, tel est l'engagement pris par le Conseil départemental en acceptant de signer une **convention triennale d'appui aux politiques d'insertion avec l'État**, lequel apporterait pour 2017 des **crédits de soutien** à hauteur de **186 526 €**.

Le Conseil départemental entend notamment mettre à profit cette convention pour davantage **accompagner les travailleurs indépendants bénéficiaires du RSA** (un millier environ), soit pour que leur activité se développe, soit pour une reconversion professionnelle.

Dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint, l'objectif du Département est aussi d'**optimiser l'accompagnement existant**. Différents axes seront valorisés : accompagnement global avec Pôle emploi, partenariat avec les acteurs locaux de l'action sociale (communes et intercommunalités), lutte contre la précarité énergétique, lutte contre l'illétrisme et apprentissage du français « langue étrangère », ateliers de socialisation, soutien à l'insertion scolaire et professionnelle des mineurs non accompagnés accédant à la majorité.

Orn'Immo : 28 938 € pour le développement de SAS Tertu

Dans le cadre de sa **nouvelle politique économique « Orn'Immo »**, mise en œuvre par conventionnement avec les intercommunalités sur la base du volontariat, le Conseil départemental a décidé d'octroyer une aide de **28 938 €** (15% de l'investissement) à la SAS Tertu, de Villedieu-les-Bailleul (sur le territoire d'Argentan Intercom). Il s'agit d'accompagner dans son développement cette entreprise de 35 salariés, leader dans la fabrication d'équipements de sécurité routière en bois.

Le projet, pour une dépense chiffrée à **environ 200 000 € HT**, vise à **construire un bâtiment industriel de 817 m²**, permettant notamment d'intégrer une activité métallique, jusqu'à présent sous-traitée à Toulouse et en Asie, et de procéder à **trois embauches** sur le site.

186 000 € du Conseil départemental en soutien à l'agriculture

En 2017, le Conseil départemental attribue à la Chambre d'agriculture une subvention de **186 000 €**. L'aide accordée par le Département vise à soutenir :

- **l'installation** (des jeunes notamment) ;
- **les agriculteurs en difficulté** ;
- **la diversification** des activités de production ;
- la **promotion des filières de qualité**,
- le **développement des circuits courts**.

La répartition de l'enveloppe financière (186 000 €) a été validée par la Commission permanente du Conseil départemental : **Synagro** (Comité agro-alimentaire de l'Orne), **40 000 €** ; **Agri'aide** (politiques de soutien aux agriculteurs en difficulté), **100 000 €** ; **installation des jeunes agriculteurs**, **35 000 €** ; **Point info-installation** (guichet unique départemental, labellisé pour le conseil et l'appui aux créateurs d'entreprise en agriculture et aux candidats à la reprise d'exploitations), **11 000 €**.

Gendarmerie désaffectées : vente des bâtiments

Le Département a décidé de céder les bâtiments de gendarmerie désaffectés, dont il était propriétaire, à **Bellême** (construction d'une nouvelle caserne) et à **Courtomer, Pervençères et Trun** (brigades fermées).

Bellême : les bureaux et logements seront vendus à la ville, pour **180 000 €**.

Courtomer : la proposition d'acquisition par la **SAGIM SAHLM** des quatre logements et garages, pour **175 000 €**, est acceptée. Les anciens locaux de service (avec deux appartements à l'étage), seront vendus à une SCI, pour **110 000 €**.

Pervençères : vente du de l'unique bâtiment pour **17 000 €** à un particulier, qui envisage de le démolir et de construire à la place un pavillon.

Trun : l'ensemble immobilier sera cédé pour **180 000 €** à une SCI ayant pour projet de réhabiliter les 6 logements afin de les proposer à la location ; dans un deuxième temps, la SCI envisagerait la construction sur le site de douze petites maisons de ville pour personnes âgées.

L'ensemble de ces ventes permettra au Département de se départir d'un patrimoine inutile pour ses propres besoins, coûteux en gestion, et de récupérer **662 000 €** qui viendront **abonder son budget d'investissement**.

Chantiers archéologiques : 18 000 € de subventions du Département

Les **18 000 €** inscrits au budget départemental 2017 pour participer au financement de **chantiers archéologiques** sur différents sites de l'Orne ont été répartis, en concertation avec le service régional de l'archéologie à la Direction régionale des affaires culturelles.

Projets collectifs de recherche : « **Les premiers hommes en Normandie** », **2 500 €** ; « **L'Antiquité en Basse-Normandie** », **1 000 €** ; « **Le Néolithique moyen en Basse-Normandie** », **500 €**. Fouilles programmées : « **Le Mont** », à Goulet, **6 000 €** ; **salle capitulaire de l'abbaye, à Saint-Evroult-Notre-Dame-du-Bois, 8 000 €**.